



Atelier « Ville, Numérique et Santé »

Recommandations

Les chiffres de l'OMS¹ montrent que la COVID-19 a souvent trouvé dans les villes son épicentre. Si c'est dans ces dernières que se concentrent les capacités du système de santé, elles représentent aussi des foyers de transmission où se développent les premiers cas en provenance de l'étranger. Comme le souligne l'ONU², les villes ont joué un rôle fondamental en termes de première ligne de réponses, notamment grâce à leur connaissance du territoire et des groupes les plus vulnérables. Les bonnes pratiques ont montré qu'une des clefs de stratégie en matière de santé à l'échelle urbaine se trouve dans la communication entre Maires et citoyens et à la capacité du premier à construire des coalitions urbaines, publiques et privées, pour lutter contre la maladie. Par le biais de son Assemblée Générale 2020, l'AIMF entend développer les échanges entre les villes membres dans le domaine de la santé et soutenir la création d'écosystèmes caractérisés par la coopération entre institutions de santé, monde de la recherche et start-ups afin de mettre le numérique au service de la santé par la promotion de projets innovants.

1. Il appartient aux États ou aux régions la gestion sanitaire des crises telles que la pandémie, à partir des outils numériques qui aident notamment à la prévention et au dépistage. Ils sont appelés à obtenir et diffuser les informations sur les pathologies de manière claire à toute la population à travers une stratégie ample de communication comprenant un large panel de canaux de diffusion. C'est primordial que dans la stratégie de gestion d'une crise sanitaire, États et Régions incluent dans la discussion les villes qui auront un rôle essentiel dans la mise en place des dispositions prises. La coopération multilatérale entre États en termes de partage de l'information et d'effort conjoint à la limitation des épidémies se révèle importante.

¹ OMS : <https://www.euro.who.int/fr/health-topics/environment-and-health/urban-health/who-european-healthy-cities-network/the-who-european-healthy-cities-network-a-response-to-the-covid-19-pandemic-close-to-the-people>

² United Nations (july 2020), *COVID-19 in an Urban World*, https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_covid_urban_world_july_2020.pdf

2. Les villes ont un rôle central pour garantir l'efficacité de l'action sanitaire, en coopération avec les autorités nationales et régionales. Elles ont notamment un rôle dans les recueils et mises à disposition des informations sur la santé. Une pratique qui bénéficie des dernières technologies numériques en termes de cartes géoréférencées pour suivre la propagation des maladies, de télémédecine pour soigner à distance, de services numériques pour faciliter le travail des professionnels de santé et de plateforme de communication pour contacter les services en temps réel. Les villes se doivent aussi de soutenir l'innovation dans le domaine de la santé notamment à travers le soutien à la recherche et aux start-ups.
3. L'AIMF vise à soutenir l'action des villes en renforçant l'échange d'informations et de bonnes pratiques notamment à travers son site internet. Elles renforcent la coopération entre villes et start-ups y compris à travers un soutien financier. Elle soutient l'innovation dans le domaine de la santé urbaine en développant la coopération entre le secteur public et privé (médical et numérique), visant à la conception et à la diffusion d'outils sécurisés, interopérables et simples d'utilisation.